5. L'Eglise de France sous Napoléon Ier. L'empereur et le pape.

6. L'unité italienne et la spoliation des Etats pontificaux.

7. L'œuvre doctrinale de Pie IX : promulgation du dogme de l'Immaculée-Conception ; encyclique Quanta cura et Syllabus ; concile du Vatican.

8. L'œuvre doctrinale de Léon XIII.

- 9. Le mouvement catholique en France sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. La liberté d'enseignement.
- C) Une interrogation sur le Droit canonique ou sur la Théologie pastorale.

a) Droit canonique.

1. De modo procedendi in remotione vel translatione parochorum (Code, can. 2147, 2167).

0 De made manada

- 2. De modo procedendi contra parochum negligentem (can. 2182, 2185).
- 3. De suspensione ex informata conscientia (can. 2186, 2194).

4. De prenis in genere (can. 2214, 2240).5. De prenis in specie (can. 2241, 2313).

b) Théologie pastorale.

Le culte et les œuvres de zèle (Statuts synodaux, p. 329).

L'examen oral aura lieu au Grand Séminaire dans la semaine du 5 au 11 novembre.

Examen de onzième année

Cet examen tient lieu de celui que prescrit le Droit canonique pour la nomination aux cures (Statuts synodaux, art. 16, 4).

Les deux épreuves, écrite et orale, se passeront au Grand Séminaire

dans la semaine du 6 novembre.

Le programme de l'examen de onzième année se trouve dans les Statuts synodaux, p. 331.

Les prêtres ordonnés en 1939 et ceux des années précédentes qui ne

l'ont pas passé auront à passer cet examen.

Il est rappelé que, pour l'épreuve orale sur l'Ecriture sainte, on demandera de faire l'exégèse d'un passage de l'un ou l'autre des quatre évangiles. A propos du texte, on posera les questions qui paraîtront utiles sur la religion juive, sur les sectes religieuses, sur la situation politique en Palestine au temps de Notre-Seigneur Jésus-Jésus-Christ, sur la valeur historique des évangiles...

MM. les Curés et MM. les Supérieurs voudront bien communiquer à leurs vicaires et à leurs professeurs tous ces renseignements pour qu'ils orientent dès maintenant dans cette direction précise leurs

études de l'année.

PARTIE NON OFFICIELLE

Calendrier liturgique

Dimanche 5 mars. — Deuxième dimanche de Carême. — Semidouble, couleur violette. — A la messe, sans Gloria, 2º oraison A cunctis,